

# IN'BÔ

## L'INNOVATION PREND RACINE

C'EST L'HISTOIRE DE CINQ INGÉNIEURS, ÂGÉS DE VINGT-QUATRE À VINGT-SIX ANS, PASSIONNÉS PAR LE BOIS ET LES SPORTS DE GLISSE. ILS VIENNENT DE CRÉER, DANS LES VOSGES, IN'BÔ, UNE SOCIÉTÉ DE FABRICATION D'ARTICLES DE SPORT ALLIANT ESTHÉTIQUE ET TECHNICITÉ.

### En quoi consiste In'Bô ?

**Aurèle Charlet :** In'Bô conçoit, fabrique et vend des équipements de sport en bois, bambou, noyer, fibres naturelles. Nous avons commencé par les lunettes de soleil, les vélos en bambou et les longboards. À terme, nous envisageons de lancer des surfs et des skis. On crée tout de A à Z, et de manière totalement artisanale, en petite série ou même sur mesure, à la main, et en utilisant au maximum les ressources locales. Une fabrication 100 % française.

### Pourquoi vous êtes-vous installés au cœur des Vosges, à une trentaine de kilomètres au sud d'Épinal ?

**A. C. :** Nous sommes là parce que c'est une région où il est facile de trouver une matière première de qualité. De plus, nous y avons rencontré un grand enthousiasme pour notre projet, cela nous a incités à nous y implanter. Nous sommes actuellement soutenus par la marque Terres de hêtre, du pays d'Épinal, qui s'inscrit dans un Pôle d'excellence rurale et vise à redynamiser l'économie locale autour de la ressource bois.

### Comment vous est venue l'idée ?

**A. C. :** On fabriquait déjà nous-mêmes nos skates, skis et surfs. Mais le déclic s'est produit lorsqu'on a dû créer, au cours de notre dernière année d'école d'ingénieurs, deux cents paires de lunettes en bois, qui devaient être offertes aux étudiants. Quand on a vu l'engouement généré, on s'est dit : pourquoi ne pas développer notre propre projet ?



« IL FAUT REUSSIR À GÉRER LES INDIVIDUALITÉS, MAIS CHACUN A SON POSTE ET SES RESPONSABILITÉS BIEN DÉFINIES ET, EN CAS DE DÉSACCORD, ON VOTE. »

### Est-ce difficile de bosser à cinq ?

**A. C. :** On se connaît bien, depuis nos études à l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois (Enstib), le « Campus Bois » qui forme aux différents métiers liés à ce matériau. Antoine Cochenec est lunetier, Quentin Le Jannou fabrique les longboards et se charge de l'événementiel et des finances, Pierre-Thomas Leclair s'occupe des vélos, Robin Féron est responsable de l'atelier et de la fabrication. Moi, je me charge des relations publiques et du commercial. À nous cinq, nous représentons une énorme force de travail. Les idées fusent pas mal ! C'est vrai qu'il faut réussir à gérer les individualités, mais chacun a son poste et ses responsabilités bien définies et, en cas de désaccord, on vote.



POUR EN SAVOIR PLUS  
INBO.FR

Robin Féron, Pierre-Thomas Leclair et Antoine Cochenne, trois des membres de l'équipe InBO. Avec quelques-unes de leurs créations (lunettes, skate, vélo)

#### Est-ce que vous vous en sortez financièrement ?

**A. C. :** C'est vrai que l'une des finalités est, quand même, aussi de parvenir à payer cinq personnes ! Pour l'instant, nous percevons une bourse de 500 euros chacun dans le cadre du Pôle d'excellence rurale, ce qui nous permet de vivre pendant la période de démarrage. Notre objectif à trois ans : pouvoir nous rémunérer 1500 euros chacun.

PROPOS RECUEILLIS PAR VICTOR DAMERVAL

#### TESTER SON PROJET GRÂCE AUX ÉTUDES

Les études, c'est parfois un bon plan pour monter sa boîte. « Au cours de notre cursus d'ingénieur, on a pu concrétiser nos créations grâce aux machines de l'école, explique Aurèle. C'était aussi l'occasion de tester notre projet par le biais du stage de fin d'études. » Aujourd'hui, écoles et universités permettent de réaliser ce stage autour d'un projet de création d'entreprise. C'est le moyen de bénéficier d'un accompagnement spécifique, de lieux d'accueil pour vos activités et de réussir à valider vos compétences. « Cette période de six mois a été très motivante, poursuit-il. À la fin du stage, on était bien plus crédibles pour demander à entrer dans une couveuse et profiter d'un super-système d'accompagnement et d'un atelier pendant deux ans. » Le plus : Aurèle et ses potes utilisent le statut juridique de la couveuse, indispensable pour pouvoir démarrer... En attendant de créer le leur.